

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

- I/1000 : 1^{er} bataillon du 1000^e régiment de sécurité motorisé (*motorisiertes Sicherungs Regiment 1000*).
- II/1000 : 2^e bataillon du même régiment.
- 1./Res.Art.Abt.28 : 1^{re} batterie motorisée du 28^e détachement d'artillerie légère de réserve (1./(*motorisierte*) *leichte Reserve Artillerie Abteilung 28*).
- 7./Sich.Rgt.95 : 7^e compagnie du 95^e régiment de sécurité.
- AS : Armée secrète, force paramilitaire des « Mouvements unis de la Résistance ».
- BdS : commandement [national] de la *Sipo-SD* (*Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des Sicherheitsdienst*).
- Détachement de reconnaissance 1000 : 1000^e détachement de reconnaissance motorisé (*motorisierte Aufklärungs Abteilung 1000*).
- FFI : Forces françaises de l'intérieur, regroupant les formations militaires des différents mouvements de Résistance, notamment l'AS et les FTP.
- FTP : Francs-tireurs et partisans (mouvement de Résistance communiste).
- KdS : commandement [régional] de la *Sipo-SD* (*Kommandeur der Sipo und des SD*).
- MUR : Mouvements unis de la Résistance, issus du regroupement des principaux mouvements de Résistance gaullistes.
- NSFO : *Nationalsozialistischer Führungsoffizier* (officier instructeur national socialiste).
- Pz.Jg.Kp./1000 : compagnie anti-char (*Panzer Jäger Kompanie*) du 1000^e régiment de sécurité motorisé.
- Régiment 1000 : 1000^e régiment de sécurité motorisé (*motorisiertes Sicherungs Regiment*).
- SD (ou *Sipo-SD*) : police de sécurité [du *Reich*] et service de sécurité [de la SS], entité plus connue en France sous la dénomination impropre de « Gestapo » (*Sicherheitspolizei Sicherheitsdienst*).
- SRCGE : Service de recherche des crimes de guerre ennemis.
- STO : Service du travail obligatoire.
- TMP : Tribunaux militaires permanents.

Pour les lecteurs des bibliothèques universitaires,

Très amicalement

Cherment-Fernand
le 30.10.21

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE :

PREMIÈRE PAGE DE COUVERTURE : huit copains de Bourg-Lastic posent pour le photographe, en 1943 ou 1944. Au premier rang, de gauche à droite : Antonin Faure, Lucien Giraud et Augustin Monfil, qui seront fusillés le 15 juillet 1944.

QUATRIÈME PAGE DE COUVERTURE : brassard ayant appartenu à Maxime Fournier, FFI de la 4^e compagnie AS zone 3, qui a combattu au pont du Fraisse le 17 août 1944.